

VOIR DIRE

NUMÉRO 46
MARS-AVRIL 1991
L'EXEMPLAIRE: 4 \$

Revue bimestrielle publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec
et sous les auspices de
L'ASSOCIATION DES ADULTES AVEC PROBLÈMES AUDITIFS

**Le 23 mars 1991, à l'Auditorium de l'Université Concordia,
conférence «Projet d'école pour les sourds»
organisée par l'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs**



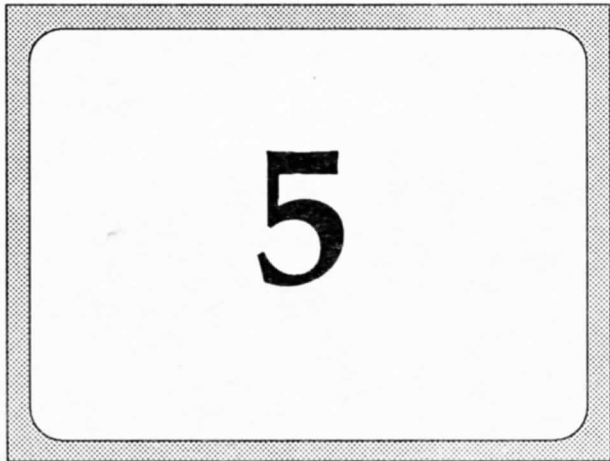
**Polyvalente
Lucien-Pagé
et
l'UQAM
lancent
un projet
expérimental**

20 mars 1991





DÉJÀ



5

ANS

**Un gros merci à tous
d'être si fidèles.**

Hommage de VOIR DIRE à Sous-titrage Plus pour ses 5 années de collaboration soutenues

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
directeur et rédacteur en chef
Yvon Mantha
assistant directeur et concepteur graphique
Mireille Caissy
rédactrice adjointe
Robert Forgues
secrétaire à la rédaction
Jacques Gariépy
trésorier
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
Serge Gariépy
Jean Davia
Hélène Hébert
Jacinthe Auger
Fernand Paquet
Odette Raymond
Luc Michaud
Guy Frédette
Jacques Vadeboncoeur

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

8688, rue Esplanade, sous-sol
Montréal, Qc H2P 2S4
Tél.: (514) 381-8259

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
L'année 1991, prometteuse pour ACCÈS 2000	6
Commentaires sur «Le match de la vie»	7
Le ministre Marc-Yvan Côté consacre sa première entrevue de l'année aux personnes sourdes-aveugles de l'I.R.D. ...	8
Chronique sur les sourds-aveugles	9
«Bien cuit» Yvon Veilleux	9
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	10
13 ^e Carnaval annuel du CLSM	12 et 13
Une langue qui sort de la clandestinité	14 et 15
Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AQIFLV ..	16 et 17
Un «ours savant» visite l'A.S.L. Inc.	17
Dimension de la jeunesse: Si vous cherchez un emploi	18
Première soirée «Western» du CLSM: un succès sur toute la ligne	19
Une chauve-souris pour la St-Valentin!	20
Décès, naissances, etc.	21
5 ^e anniversaire de la Ligue de Quilles de l'ASHR	21
Chasse & pêche	22 et 23

Page couverture:

En haut: Les principaux conférenciers du «Projet d'école pour les sourds» dont l'invité principal était M. Yarker Andersson, président de la Fédération Mondiale des Sourds. En bas: De g. à d.: Sylvain Laverdure, Claire Chebat-Gélinas, au centre, Claude Germain, prof. à l'UQAM, Martine Deslongchamps et Mariette Hillion lors du lancement du projet de recherche: Démarche expérientielle d'apprentissage de la lecture en français, adaptée au style cognitif et à la langue LSQ des élèves du secondaire.

NDLR: Étant donné la date de parution, VOIR DIRE regrette de ne pouvoir élaborer davantage, mais nous reviendrons sur ces sujets au prochain numéro.



Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4

Président: Jacques Raymond
Vice-président: Réal Michaud
2^e vice-présidente: Jocelyne Proulx
Secrétaire: Guylaine Boucher

Sec. corresp.: Philippe Mélançon
Trésorier: André Chevalier
Ass. Trés.: Albert Sanschagrin

Directeurs: Alain Mercier
Danielle Toussignant
Gabriel Bourgeois
Nicole Dufresne
Yvon Schinck



La télévision, accessible en l'an... 2041!

C'est le 27 novembre 1981 que la Société Radio-Canada présentait, au réseau français, la première émission sous-titrée: «Chansons sans parole». Ce nouveau service coïncidait avec l'Année internationale des personnes handicapées. Près de dix années se sont écoulées. Faisons le bilan de l'évolution et du développement du sous-titrage codé, ce média-substitut qui permet aux personnes sourdes ou malentendantes, l'accès aux émissions de télévision. Sur le territoire du Québec, les quatre réseaux réunis offrent une moyenne de sous-titrage inférieure à 15%, en 1991. À ce rythme-là, c'est en l'an «de grâce» 2041 que toutes les émissions seront sous-titrées. Inacceptable. Inconcevable.

Pour profiter de plusieurs heures d'émissions sous-titrées, un Québécois sourd ou malentendant doit, en premier lieu, consulter quotidiennement les horaires TV, en espérant qu'il n'y a pas trop d'erreurs dans la nomenclature de telles émissions. Il doit connaître la langue anglaise, car les réseaux anglophones en produisent en général plus que les télédiffuseurs francophones. Enfin, il doit s'accommoder de la culture américaine, car les émissions sous-titrées de nos voisins sont nombreuses et variées. Et le contenu canadien? Et la culture québécoise? On s'en fiche et contrefiche!

Il n'y a pas un gouvernant, un télédiffuseur ou une personne sensée qui refusera aux Canadiens et aux Québécois atteints de déficience auditive le droit au plein accès aux programmes de télévision. De nombreux documents confirment ce droit. Malheureusement, rien n'est fait pour que ces droits deviennent une réalité.

M. Arthur LeBlanc, alors président du Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA), s'adressait au Conseil de Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes (CRTC), en 1985: «Les personnes sourdes du Québec ont attendu depuis plus de trente ans (1951-1981) la venue du sous-titrage à la télévision. Ils n'attendent plus la reconnaissance de leurs droits; ils n'attendent pas ni cinq ans ni trois ans ni deux ans. Ils veulent être traités à part entière, sans aucun privilège ni aucune discrimination.»

L'Association des sourds du Canada, en 1987, réclamait la promulgation d'une nouvelle loi et l'amendement de la loi sur la radiodiffusion, afin que tous les programmes de télévision canadiens soient sous-titrés au 1^{er} janvier 1992.

Le CQDA, en septembre dernier, présentait au CRTC une pétition de plus de 7 000 signatures exigeant l'accessibilité universelle aux émissions télévisées, en l'an 2 000.

Sommes-nous des naïfs incorrigibles?

Il faut que les télédiffuseurs, lors de leur demande de licence de diffusion ou un renouvellement de licence, soient contraints de développer le sous-titrage codé et présentent un échéancier qui tienne compte de l'entière accessibilité, d'ici quelques années. Présentement, ils se contentent de tenir les minces promesses, souvent vagues, qui leur ont permis de passer le test des audiences du CRTC. La preuve du peu de souci qu'ils font de nos besoins se trouve dans la

publicité qui entoure les émissions sous-titrées codées. On indique souvent sous-titrées des émissions qui ne le sont pas ou bien on néglige de spécifier que certaines le sont réellement. Contrairement aux téléspectateurs entendants, à qui il suffit de «pitonner», nous devons consulter quotidiennement la programmation pour connaître quelles émissions nous sont réservées.

Imaginons-nous la situation suivante. Un téléspectateur entendant, adulte sensé et mature, est assis devant son poste de télévision. Comme il s'apprête à jouir de son loisir préféré, voici qu'une main mystérieuse s'empare de la télécommande et choisit les émissions qu'il devra regarder, sans qu'il puisse intervenir. Il crie à la censure, au crime de lèse-citoyen. Et avec raison.

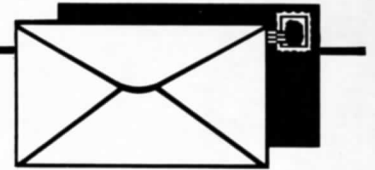
En choisissant de sous-titrer certaines émissions plutôt que toutes, et ce, sans consultation dans presque tous les cas, les télédiffuseurs décident en fait quelles émissions les personnes sourdes peuvent regarder. Ils interviennent dans nos foyers, dans le choix de nos loisirs. C'est une censure involontaire, mais une censure quand même, que nous ne devons et ne pouvons pas accepter. Non plus que toutes les techniques de sous-titrage que l'on expérimente sur notre dos, alors que nous avons droit à un service de qualité comme tous les autres Canadiens.

Nos amis sourds anglophones se plaignent avec raison du sous-titrage. Ils sont pourtant choyés, comparativement aux personnes sourdes francophones. Les émissions en langue anglaise, dont la plupart sont sous-titrées, sont doublées en français et ne sont plus sous-titrées, lorsque présentées aux Québécois. Discrimination évidente. Les reportages en direct, le sous-titrage en temps réel: ce n'est pas pour nous. La technique n'est pas au point... La langue française cause plus de problèmes que l'anglais... Mais qui cherche? Quelles sont les motivations des chercheurs? On a inventé une main-robot «Dexter» dans le but d'aider les personnes sourdes-aveugles à communiquer, un miracle de la technologie... et on ne réussit pas à sous-titrer en direct des émissions de télévision en langue française! Incroyable!

Comme les aménagements et les adaptations à l'intention des personnes en fauteuil roulant sont aussi utiles à d'autres personnes, par exemple, la rampe d'accès sert aux personnes âgées, aux parents qui poussent une voiture d'enfant, etc., le sous-titrage peut rejoindre de nombreux consommateurs: les personnes âgées, dont l'ouïe est défaillante, les jeunes dans leur apprentissage de la lecture, les immigrants qui veulent maîtriser la langue française, etc. Les entreprises de télédiffusion sont confrontées à des problèmes financiers? Le marché est restreint et la compétition est féroce? Pourquoi négligent-ils ce nouveau bassin de clientèle?

Puisque, depuis 10 ans, notre point de vue et nos droits n'ont pas été respectés, il nous faut réagir fortement. Nous devons faire front commun pour obtenir justice, pour recevoir les mêmes services que les spectateurs entendants et ce, avant l'an... 2041.

La parole est aux lecteurs



Non à l'oppression, bien certainement

Dans votre éditorial de janvier-février 91 monsieur Read, vous nous amenez sur un sentier menant tout droit à la culpabilité de parents entendants face à l'éducation, à l'instruction et à la socialisation de leur enfant né sourd.

Tentons de voir objectivement la situation que vous avez bien décrite dans le tout début de votre propos. Oui les parents sont désespérés, oui les parents cherchent par tous les moyens à intégrer leur rejeton à leur propre culture, à leurs convictions et à leurs valeurs. Jusque là qui peut les en blâmer?

Une fois le choc passé, l'avenir de l'enfant se joue. Quelles sont les alternatives à la "normalité"? Surtout si vous demeurez ailleurs qu'à Montréal et Québec où la concentration des personnes sourdes est déjà un avantage. Le fatalisme de la première moitié du siècle n'est certes pas un facteur qui a concouru au développement des services pour personnes sourdes.

Il ne faut pas croire que nous voulions faire une mini-entendante ou une mini-sourde avec notre fille. Notre objectif était d'assumer nos responsabilités comme parents qui devons prendre des décisions pour elle. Nous avons pris les options qui pensions-nous allaient favoriser son développement bio-psycho-socio-affectif. Développer son **potentiel** langagier, sa mimique, son orientation temporelle, spatiale, sa capacité d'abstraction et de conceptualisation était notre but.

Jamais nous n'avons pensé un instant qu'un sourd ce n'était pas beau. La concentration et l'intérêt dans sa communication n'a rien d'égal. Rien ne nous choque plus que d'entendre l'expression "dialogue de sourds" lorsque les entendants veulent signifier une fin de non recevoir entre deux opposants.

Oui les sourds ont des droits donc celui de rester sourds. Cependant, nous les parents, avons le devoir de mettre l'enfant en situation d'apprentissage et de développement optimaux tout comme pour un enfant entendant.

Nous osons croire que vous admettez avec nous que tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de normes et de standards reconnus par la communauté sourde, les autres spécialistes, et les décideurs, les parents entendants seront toujours tiraillés entre les tergiversations des sourds gestuels, des sourds oralistes et des entendants.

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal

Il ne faut pas considérer les parents comme des pirates qui jettent leur enfant à la mer mais bien comme des parents qui montrent à leur enfant les rudiments de la navigation. Dans cette grande mer qu'est la société, il faut bien plus que des bagages pour voyager. Il faut une bonne carte, un compas, savoir nager et reconnaître les amers.

Par analogie, notre enfant ne fut pas jetée dans le monde oral, elle y est née. Elle a appris à émerger tout comme ses parents ont dû par immersion apprivoiser la surdité. Apprendre la L.S.Q. d'abord, l'oral ensuite: oui. Apprendre l'oral et la L.S.Q. ensuite, nous y croyons aussi. Est-il mieux d'apprendre à marcher avant de parler, ou parler avant de marcher. Si je marche je me procure les choses moi-même et je n'apprends pas à parler; si je parle je demande des choses et je n'apprends pas à marcher. Qui dit vrai?

Jamais nous n'essaierons de vous changer "vous les sourds". Nous croyons par ailleurs au développement de votre potentiel.

Les sourds nous les estimons, les apprécions. Ils sont un modèle à suivre tout comme madame Julie-Élaine Roy que nous avons invitée chez nous et qui a eu l'amabilité de répondre à nos multiples questions. Les adultes sourds qui s'expriment de plus en plus, c'est heureux. Vous êtes une banque précieuse de données qu'il faut respectueusement considérer.

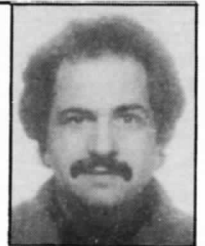
Oui monsieur Read, nous savons que le sourd est beau et fier mais ce n'est pas suffisant pour qu'il puisse avoir sa place dans la communauté. Tout comme l'entendant, il doit la prendre. La communication en est la voie d'accès. La cohabitation des deux communautés (sourde et entendante) est une richesse culturelle et de compétence qu'il faut préserver et développer.

Mme Ginette Arbour et M. André Marcoux

109, Fabien-Bugeaud (C.P. 184)
BONAVENTURE (Québec) G0C 1E0



prop.:
Raphaël Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.

SPECIALITÉS:
DÉBOSELAGE - PEINTURE - MÉCANIQUE
ESTIMATION GRATUITE

321-8114
(ATS)

10766 SALK
MONTRÉAL-NORD, QC
H1G 4Y1



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)

Bureau: Lundi à vendredi de 9:00 h à 16:00 h

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1990-1991

Michel Thibaudeau - président
Jean-Paul Labbé - vice-président
Denise Morin - secrétaire

Yvon Veilleux - trésorier
Alain Gauthier - directeur

Lucie Lessard - directrice
Jocelyn Martel - directeur



ACCÈS-2000 est un programme visant à rendre accessibles aux personnes sourdes et malentendantes les principaux services publics et privés d'ici l'an 2000.

L'année 1991, prometteuse pour ACCÈS 2000



Sophie GARCEAU
C.Q.D.A.

La Téléboutique Jean-Talon et le bureau public de Bell Canada disent: Bienvenue à vous, clients sourds et malentendants!!

Bonne nouvelle! Les employés de Bell Canada sont maintenant plus habiles à communiquer avec les personnes déficientes auditives, grâce à la séance de sensibilisation ACCÈS 2000 qu'ils ont reçue.

En effet, lorsque vous vous présenterez au guichet pour demander un renseignement pour payer votre compte de téléphone Bell, les préposés feront de leur mieux pour communiquer avec vous et vous servir dans votre langue.

Allez-y faire un tour et faites-nous part de vos commentaires. Les employés des autres Téléboutiques du Québec seront rencontrés d'ici l'été. N'oubliez pas que c'est un nouveau service et que, par conséquent, des choses restent à améliorer. Aussi, il faut considérer que ces gens ont accepté, avec plaisir, de suivre la formation nécessaire pour vous être agréable et pour mieux vous servir.

Vous rencontrez des difficultés de communication lorsque vous allez à l'hôpital? L'Hôpital Notre-Dame sera bientôt plus accessible grâce au travail de Mme Doris Lafond, du Centre de l'Ouïe et de la Parole. Elle tentera de mettre sur pied un système d'identification des dossiers à l'aide des mini autocollants bleus, sigles de la surdité. Les dossiers des personnes sour-

des et malentendantes ainsi identifiés, permettront au personnel médical de s'ajuster rapidement dans leur façon de communiquer avec vous. En sachant à qui ils s'adressent, les employés porteront plus attention à vous surtout au moment de l'appel de votre nom. Elle leur présentera aussi le vidéo: "De Personne à Personne." L'Hôpital Notre-Dame deviendra un autre centre hospitalier accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Passer les examens pour obtenir son permis de conduire, c'est épuisant. Quand on a de la difficulté à comprendre et à se faire comprendre, c'est encore plus épuisant. Mais, cette deuxième cause de stress disparaîtra sous peu. Le Centre d'Évaluation des Conducteurs de l'Île de Montréal adhère au programme ACCÈS 2000. Deux (2) séances sont prévues pour le mois de mars au cours desquelles nous leur ferons part des possibilités d'améliorer leurs services et de quelle manière nous pourrions les aider à y arriver. Il ne fut pas difficile de convaincre les personnes responsables; les évaluateurs sont souvent confrontés à des problèmes sérieux de communication et ils ressentent tous le besoin d'y remédier.

Une autre bonne nouvelle! Le Service de la Police de la C.U.M. s'est engagé auprès d'Accès 2000. L'agenda des rencontres n'est pas encore établi, mais il est déjà convenu que les premiers policiers à être rencontrés seront ceux des districts Villieray et du Plateau Mont-Royal. Les personnes sourdes gestuelles étant concentrées majoritairement dans ces quartiers, nous jugeons qu'il est prioritaire que les policiers y travaillant soient à l'affût des besoins de communication des personnes sourdes.

Vous avez des questions ou des commentaires concernant les activités du programme ACCÈS 2000? N'hésitez pas à me contacter au C.Q.D.A. au 381-4028.



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

**8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4**

Directeur général: (514) 381-8259
Service de Relais Bell: 1-800-363-6511 (ATS)
1-800-363-6600 (VOIX)

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourde, mal-entendant, devenu-sourde...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)
\$ 10.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)
\$ 20.00

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



Centraide

NOTE DE LA RÉDACTION:

"Deux raisons ont incité l'équipe du **"MATCH DE LA VIE"** à présenter une émission sur la surdité. La lecture du livre **"LA PLANÈTE DES SOURDS"**, de Jean Griémon, et une lettre adressée à M. Claude Charron, de Télé-Métropole. Des parents d'un enfant sourd profond lui demandaient de traiter ce sujet. La réalisatrice et la recherchiste de l'émission ont communiqué avec le C.Q.D.A. Le projet a ensuite pris forme. Mireille Caissy livre ici ses commentaires."



Mireille CAISSY

Le 22 janvier dernier, on a tous pu voir à la télévision, une émission du "Match de la vie" dont le sujet central était les sourds. J'y ai été impliquée très tôt avant le tournage lorsque Jean-Guy Beaulieu, directeur du CQDA m'a appelée à la fin de novembre pour m'en parler. Je trouvais l'idée bonne mais au départ, j'ai mis comme condition que l'émission soit sous-titrée codée

pour les sourds puisqu'elle ne l'est pas normalement. Jean-Guy a fait mon message et la réalisatrice, Sonia Isabel, a accepté cette condition. Il y a eu ensuite une réunion dans les locaux du CQDA. En plus de moi-même et de Jean-Guy, étaient présents: Hélène Hébert, Julie-Élaine Roy, Gérard Labrecque et Denise Lefebvre qui interprétait la réunion. Nous avons discuté des grandes lignes de l'émission et suggéré des noms et des endroits. Les deux personnes rencontrées, la réalisatrice et une recherchiste du nom de Geneviève Turcotte, semblaient très ouvertes à nos nombreuses suggestions mais elles avaient déjà une idée assez claire de ce qu'elles désiraient faire. Des dates ont été fixées, des rendez-vous ont été pris. Les tournages se sont fait la semaine du 10 décembre 1990.

De mon côté, comme je désirais que l'émission soit non seulement sous-titrée codée mais que ces sous-titres soient accessibles à tous avec ou sans décodeur, je suis allée rencontrer Mme Linda Malenfant à Télé-Métropole. Malheureusement, cette rencontre a été un échec. Mme Malenfant ne semblait pas très réceptive à mes demandes. Il me semblait pourtant que l'impact de cette émission aurait été plus grande si les entendants avaient vu à quoi ressemble les sous-titres; également, cela aurait permis à certaines personnes sourdes ne possédant pas un décodeur de suivre l'émission.

J'ai aussi continué ma collaboration avec l'équipe de tournage après que les reportages soient terminés. Je suis allée les rencontrer à T.M. pour visionner le montage avant qu'il soit présenté à la télévision. Je voulais ainsi éviter ce que j'appelle la "désinformation", par exemple des commentaires en voix-off qui n'auraient pas été justes, ou une interprétation qui auraient été trop à côté du sujet. Mais, en général, tout semblait très bien à part quelques petits détails. J'ai beaucoup aimé cette collaboration avec la réalisatrice et la recherchiste. Je les ai trouvées toutes les deux très sympathiques et très patientes. Elles ont mis beaucoup d'énergie à faire une émission qui a finalement beaucoup été axée sur les sourds gestuels, ce qui n'était pas prévu au début.

J'ai bien aimé cette participation à une émission qui a une très bonne réputation. Oui, c'est vrai, c'est toujours frustrant de voir des choses coupées au montage, mais on ne pouvait pas tout mettre dans ces deux reportages, il y avait plusieurs heures de tournage et finalement 40 minutes sur le sujet! Alors, la réalisatrice a du faire des choix, et nous n'avions pas de contrôle sur ces choix. Personnellement, j'ai trouvé que c'était une bonne sensibilisation à la réalité des sourds même si ce n'était qu'un survol. Et si j'ai parlé sans faire de signes, c'est que je m'adressais aux entendants d'abord pour leur expliquer le monde des sourds et que je devais employer un langage pour qu'ils comprennent. J'ai été très heureuse de voir l'animateur Claude Charron faire la conclusion sur le sujet en signes. Même si ses signes étaient plutôt difficiles à comprendre, cela a permis aux entendants de percevoir une certaine réalité de la surdité, le silence... et son message était très clair avec les sous-titres et très pertinent. Et pour ceux qui se posent la question, non, nous n'avons pas rencontré l'animateur personnellement, il devait, semble-t-il être occupé à d'autres choses.

Pour terminer, je tiens à remercier Sonia et Geneviève de nous avoir écoutés et d'avoir essayé de comprendre la réalité du "monde des sourds".

Dorval et Mirabel: nouveau service téléphonique informatisé

Avez-vous déjà tenté de rejoindre Transports Canada afin de vérifier l'heure d'arrivée ou de départ d'un vol? Pas facile n'est-ce pas?

Bonne nouvelle! Grâce à un nouveau service d'appels interurbains sans frais par ligne "800", Transports Canada offre maintenant un accès gratuit à tous les résidents du Québec à son service téléphonique informatisé de renseignements.

Tous les abonnés téléphoniques des indicatifs régionaux 514, 418, 819 et 613 peuvent désormais accéder sans frais au service à toute heure, tous les jours de la semaine, en composant le **1-800-465-1213**.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Boîte postale 114
Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6
Tél.: **381-4028** (voix)

Azaria Vézina, Prés. **381-2844** (ATS)



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe plus de cinquante associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

9335 St-Hubert, Montréal, Qc H2M 1Y7 - Tél.: (514) **381-2844** (ATS) / **381-4028** (VOIX)

Jean-Guy Beaulieu
directeur général



Le ministre Marc-Yvan Côté consacre sa première entrevue de l'année aux personnes sourdes-aveugles de l'I.R.D.

Par **Mariette HILLION**
Collaboration spéciale

Photo: LA PRESSE

Au Québec, aucune institution n'a encore reçu le mandat de desservir les personnes sourdes-aveugles. D'ailleurs, la surdi-cécité n'est pas reconnue comme une entité spécifique. Pourtant, en 1986, une étude canadienne a montré l'urgence de répondre aux besoins des personnes sourdes-aveugles. Plusieurs rapports de comités de travail (1987 et 1989) ont été déposés au ministère à ce sujet, sous l'égide de l'Institut Raymond-Dewar. La ministre de l'époque, Madame Lavoie-Roux, en avait même fait une priorité. Mais depuis ce temps, aucune décision n'a été prise au niveau ministériel.



Le Ministre
Marc-Yvan Côté

Devant ce blocage, le comité des bénéficiaires de l'I.R.D. a décidé d'interpeller le ministre lui-même pour lui faire part directement de nos revendications (le 22 mai 1990). Et lorsque le ministre nous a invités à le rencontrer, le 10 janvier dernier, nous étions fin prêts à le recevoir.

L'équipe qui a préparé la rencontre était composée de Mme Crevier, mère d'un garçon sourd-aveugle de 6 ans, d'Entrelacs, de Mme Solange Pitre, de Montréal, une personne devenant sourde et aveugle, de MM. Jean Talbot et Denis Paquette, personnes aveugles devenant sourdes, de M. Daniel Deschênes, une personne sourde de Québec atteinte du syndrome d'Usher, et de moi-même,

Mariette Hillion, présidente du comité des bénéficiaires. Deux interprètes étaient également présentes pour l'occasion, Mmes Odette Raymond et Diane Rodrigue.

Chacune des personnes présentes a pu témoigner devant le ministre Côté des difficultés rencontrées en raison de leurs handicaps, et cela d'une manière simple, mais directe et éloquente, et n'ont pas manqué de souligner que ces difficultés perdurent tant qu'on n'aura pas répondu à deux besoins fondamentaux:

1- Que l'on reconnaisse une fois pour toutes l'entité surdi-cécité, pour que les personnes sourdes ne soient plus partagées entre le monde des sourds et le monde des aveugles. Pour qu'elles soient desservies pour ce qu'elles sont et qu'elles aient accès à des services appropriés au niveau de la réadaptation, de l'adaptation, de l'éducation, du travail et des loisirs.

Pour appuyer ce point fondamental, nous avons demandé que le mandat officiel en surdi-cécité soit confié à deux centres supra-régionaux, un à Québec et un à Montréal. Ce mandat incluerait le développement ou la consolidation d'une expertise en surdi-cécité, la fourniture de services répondant aux besoins des personnes sourdes-aveugles ou qui le deviennent, et surtout la tâche d'assumer le leadership et la coordination des services, face aux autres partenaires du réseau des affaires sociales. De plus, pour donner encore plus de force à ce point, nous demandions que le MSSS préside à la création d'un comité mixte permanent de référence (bénéficiaires et experts), dont le but serait de définir la surdi-cécité, d'identifier les services indispensables et de veiller à leur mise en application dans les établissements relevant du MSSS (centres de réadaptation, hôpitaux, centres d'hébergement) ainsi que dans le milieu scolaire, du travail, dans les transports et les loisirs.

2- Que l'on donne un support réel aux personnes sourdes-aveugles qui ont le courage de sortir des institutions ainsi qu'à celles qui font des efforts surhumains pour ne pas y entrer.

Dans cette optique, le support d'un accompagnateur est essentiel à tous les niveaux, pour offrir un répit aux parents qui gardent leur enfant à la maison, pour permettre à l'élève sourd-aveugle de poursuivre sa scolarité dans une école désignée, et pour permettre à l'adulte sourd-aveugle de participer à la vie sociale et de travail. Il faudra également qu'un budget adéquat soit alloué à ces services et soit réparti en fonction de ces besoins. Enfin, dans le même ordre d'idées, il est nécessaire que des appartements adaptés ou semi-supervisés soient prévus pour permettre aux personnes sourdes-aveugles de vivre avec un maximum d'autonomie sans négliger leur sécurité.

Voilà donc, en résumé, ce que nous avions à dire et ce que nous avons pu dire, grâce à l'écoute très attentive du ministre. Selon lui, il était très important qu'il se fasse une opinion personnelle du dossier avant d'y travailler, dès février, avec le personnel de son ministère. Il s'est dit très satisfait de cette rencontre et heureux de s'être ressourcé.

Résultat de cette rencontre

Points de convergence avec le ministère: Reconnaissance de la surdi-cécité comme entité et désignation de deux centres de services au Québec (Montréal et Québec).

Points acquis: Budget débloqué en avril 1991, avec un plan de développement progressif. Rôle de sensibilisation interne aux différents paliers du ministère. Rôle de l'OPHQ: essentiellement de défense des droits et de promotion des intérêts de la clientèle (bénéficiaires), dont faire reconnaître le besoin d'accompagnateurs par le Ministère de l'Éducation. Intérêt pour la formation d'un comité mixte permanent de référence. Possibilité pour l'I.R.D. de soumettre une demande pour que soient créés des unités de HLM adaptées aux besoins des personnes sourdes-aveugles. Un projet de 400 unités de logement sera mis en chantier pour répondre aux besoins des différents types de handicaps (projet conjoint MSSS, CHQ et municipalité), et il y a possibilité d'y inclure des logements adaptés pour les personnes sourdes-aveugles. Au chapitre du transport, des budgets devraient être débloqués pour faire face aux obligations antérieures relatives au transport des enfants sourds-aveugles pour les besoins de leur réadaptation.

Points à discuter: Mise en oeuvre des ressources additionnelles, place au personnel d'expertise par rapport à l'accompagnateur. Une deuxième rencontre est prévue avant la mise en place définitive du programme.

Pour finir, le ministre nous a invités à participer à la consultation organisée par le service d'adaptation scolaire du ministère de l'Éducation, portant sur l'organisation des services aux élèves handicapés, afin d'y faire valoir et reconnaître la nécessité de l'accompagnateur.

En conclusion, nous pouvons dire: «mission accomplie»: nos revendications ont été dites et écoutées, et des voies de solution semblent émerger et même s'imposer.

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

CÉLINE LACHANCE
AUDIOPROTHÉSISTE

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6





Chronique

Odette RAYMOND

Collaboration spéciale: Gilles Lefebvre

sur les sourds-aveugles



Des sourds-aveugles aux sports d'hiver, pourquoi pas?

– Je vous présente aujourd'hui Monsieur Gilles Lefebvre, qui travaille auprès des personnes sourdes-aveugles depuis plusieurs années. Conseiller en surdi-cécité à l'Institut Raymond-Dewar, il a accepté de nous parler de certaines activités organisées au bénéfice des personnes sourdes-aveugles recevant les services de réadaptation dispensés par l'I.R.D. – **Odette RAYMOND**

Dans le cadre de la "Semaine de la Canne Blanche", les intervenants en surdi-cécité organisaient une journée de plein-air au parc régional de l'île de la Visitation, le 5 février dernier. Une vingtaine d'enfants et d'adultes handicapés visuels et auditifs ou sourds-aveugles y participaient, pour glisser en traîneau, faire

du "ski tandem" (deux skieurs sur une même paire de skis), ou tout simplement pour profiter d'une visite guidée des lieux. Un dîner communautaire a également eu lieu au chalet du parc, gracieusement prêté pour l'occasion par la Ville de Montréal.

Cette activité avait deux buts précis: 1) offrir aux personnes sourdes-aveugles une belle occasion de se rencontrer, et 2) montrer à la population qu'on peut être actif et faire du sport même lorsqu'on n'entend pas et qu'on ne voit pas bien.

À la fin de la journée, tout le monde avait de belles joues rouges et un beau sourire aux lèvres. L'activité fut certainement un grand succès, et cela vaudra la peine de recommencer.

Un merci particulier s'adresse enfin au personnel du Parc de la Visitation pour son accueil et son aide tout au long de la journée. Et c'est un au-revoir!

À NOTER: La semaine du 27 mai au 1^{er} juin sera la Semaine de la Surdi-Cécité. Je vous en reparlerai dans mon prochain article.



Daniel Beaudoin, audiologiste, et Pierre Morrisette en ski tandem.



De gauche à droite: Michel Simard, éducateur, Daniel Beaudoin, audiologiste, Chantal Dumas, conseillère en surdi-cécité, Richard LeBlanc, éducateur, et Maadi. Photos: Institut RAYMOND-DEWAR

Par **Michel THIBAUDEAU**
Président de l'A.S.B.

Photographe: Alain GAUTHIER

À l'Association des Sourds de Beauce, Inc.:

"Bien Cuit" Yvon Veilleux

Le 5 janvier dernier, les membres et les amis de l'A.S.B. se sont réunis pour rendre hommage à M. Yvon Veilleux. On voulait souligner son bénévolat et sa compétence, car il est le trésorier de notre association depuis plusieurs années et travaille très fort pour s'assurer que nos finances soient bien administrées.

Jean-Claude Gilbert, de Québec, (son beau-frère), André Lessard, Fernand Nadeau, Ginette Veilleux (la fille d'Yvon) et Clermont Champagne, de Montréal celui-là et un grand ami d'Yvon, se sont bien amusés à taquiner Yvon et à lui rappeler ses aventures comiques, dont certaines remontent à plusieurs années. Sa fille Ginette avait pour sa part préparé un délicieux goûter et un magnifique gâteau de circonstance. C'était leur façon à eux de remercier leurs amis qui avaient daigné prendre part à cette mémorable et très amusante soirée.

Yvon Veilleux, le "bien cuit", a dit qu'il conservera un bon souvenir de cette expérience. Et la prochaine "bien cuite" du Club Sandwich de l'A.S.B. sera nulle autre que Denise Pomerleau. C'est à ne pas manquer!



Michel Thibaudreau, président de l'A.S.B. et animateur de la soirée, remet une reproduction-souvenir à Yvon Veilleux, le héros de ce Club Sandwich.



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER

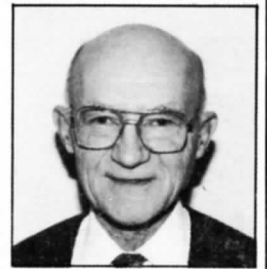


CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Fernand PAQUET



manoir
cartierville



En décembre dernier, le ministre de la santé et des services sociaux, l'honorable Marc-Yvan Côté, annonçait la **RÉFORME** de notre système de santé et de services sociaux. Cette réforme implique plusieurs changements, tels que le ticket orienteur, le service téléphonique 24 heures sur 24, la fusion de conseils d'administration, etc. Il est prévu que cette réforme soit complètement terminée d'ici cinq ans.

Les personnes âgées, qui représenteront 14% de notre population vers l'an 2001, ont une place importante au sein de cette réforme. En voici quelques exemples intéressants:

- 200 millions de dollars seront injectés dans le maintien à domicile: services à domicile, services de répit et de soutien aux familles, et parachèvement du réseau de centres de jour.
- Les C.L.S.C., porte d'entrée au réseau des services de santé et des services sociaux, pourront éventuellement verser une allocation directe aux aînés, ce qui leur permettrait de se payer les services d'aide de leur choix.
- Les médecins en cabinet privé seront appelés à offrir des consultations médicales à domicile aux personnes pouvant difficilement se déplacer.
- Environ 7 000 places d'hébergement et de soins de longue durée seront ajoutées d'ici l'an 2000.
- Les C.L.S.C. recenseront les résidences pour aînés sur leur territoire et en assureront une certaine supervision.

Par ces mesures, nous espérons que les personnes âgées pourront vivre le plus longtemps possible comme elles le souhaitent et que si leur hébergement s'avère un jour nécessaire, elles auront alors accès à des services adaptés à leurs besoins. Nous souhaitons donc que ces mesures se réalisent.

- Tiré de *Santé-Société*, Vol. 13, no 1, hiver 1991.

AU CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR:

L'activité "**RAPPROCHEMENT AÎNÉS-JEUNESSE**" associe les jeunes de l'école Louis-H. Lafontaine aux usagers du C.J.R.M. dans des activités récréatives convenant à tous les âges (voir photo).

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES SOURDES:

La dernière intervention du comité pour l'obtention d'un terrain, rue Lachapelle, à Cartierville, fut refusée par la S.H.Q. Le comité poursuit donc ses recherches en vue de trouver un terrain convenable pour la construction de la future résidence pour personnes âgées sourdes.

CLUB DE L'ÂGE D'OR:

Le Club de l'Âge d'Or du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal (C.L.S.M.) invite toutes les personnes intéressées, membres ou non-membres, à venir se divertir avec elles tous les dimanches d'avril, mai et juin. Leur local est situé au 7888, rue St-Denis, coin Gounod, de 13:00 à 16:00. C'est une cordiale bienvenue à tous.



Mesdames Georgette Langevin, Pauline Lalonde et Mary McGrath jouent aux "poches" en compagnie de leurs jeunes amis de l'école Louis-H. Lafontaine.

Photos: MANOIR CARTIERVILLE



Le Regroupement des Usagers du C.J.R.M. était fier de prendre cette photo-surprise de M. et Mme Lucien Lafontaine pour souligner leur 40^e anniversaire de mariage.



À M. et Mme Lucien Lafontaine: félicitations et merci pour votre bénévolat.



Service d'intégration professionnelle
pour personnes handicapées

Administrer par
l'Association
La Bourgade inc.

822 rue Sherbrooke est, suite 333
Montréal, Québec H2L 1K4
Téléphone: VOIX (514) 526-0887
ATME (514) 526-6126



La Société Culturelle Québécoise des Sourds

Conférence

Spectacles

Exposition

Visite

Ateliers



* * *
Mlle Sourde
du Québec 1991: ?

* * *
Présentation
du Prix
Raymond-Dewar
(1991)

FESTIVAL PROVINCIAL DES ARTS '91

À QUÉBEC

LES 11-14 OCTOBRE 1991

**160e anniversaire de la première
école des Sourds-Muets au Canada**



POUR INFORMATIONS:
FESTIVAL PROVINCIAL DES ARTS '91
C.P. 30091, Mail Centre-Ville
Québec, Qc G1K 8Y1
ATS: (418) 683-3011





13^{ème} carnaval ★ annuel du CLSM

★ par **Guy FREDETTE**
Secrétaire du CLSM

Photographe: **Claire LAUZIER**



Samedi le 19 janvier 1991, c'était la soirée du couronnement de la Reine du Carnaval. Nous reconnaissons ici les duchesses et les organisateurs du couronnement, entourant France Boivin, reine du carnaval 1990, et Annie Flibotte, reine du carnaval 1991.



Dimanche le 20 janvier, c'était la journée des parties de cartes (à la "Police"). Les gagnantes, Denise Quevillon, Claire Lauzier, Sylvie Lauzon, Ginette Lamoureux et Suzanne Hubert posent ici en compagnie des organisateurs Michel Grenier et Nathalie Gagnon.



Voici les gagnants du tournoi des sacs de sable tenu le 26 janvier 1991. De gauche à droite: Raymond Guérard, organisateur, Aurèle Lebel, gagnant du 1^{er} prix avec 11 330 pts, Marc Lamoureux, gagnant du 2^e prix avec 11 200 pts, et Gaétano Abbruzzese, gagnant du 3^e prix avec 10 682 pts.

Comme à l'accoutumée, le Centre des Loisirs des Sourds de Montréal organisait son carnaval annuel du 18 janvier au 23 février 1991. On en était à la 13^{ème} édition de cette populaire activité qui convie les membres et non-membres à des activités récréatives des plus divertissantes durant les fins de semaines les plus tristes de l'hiver. Il va sans dire que le Bonhomme Carnaval était des nôtres afin de répandre la joie et la bonne humeur parmi l'assistance, aidé des talentueux organisateurs.

Le mot de l'organisateur

Par **Raymond RICHER**

Président du comité organisateur

Après avoir été absent pendant deux ans, c'est avec un grand plaisir que je suis revenu présider le comité organisateur du carnaval annuel du CLSM 1991. Moi et mon comité avons apporté beaucoup de changements aux activités, et nous avons également recruté plusieurs jeunes organisateurs.

Et le résultat de nos efforts ne se fit pas attendre, car tous les participants ont eu beaucoup de plaisir et se promettent tous de revenir l'an prochain.

En terminant, je voudrais remercier tous mes collaborateurs à l'organisation du carnaval d'avoir bien voulu travailler avec moi. Et si vous avez des commentaires ou des suggestions pour la prochaine édition du carnaval, n'hésitez pas à communiquer avec moi, je serai heureux de prendre note de vos idées. Merci, et au plaisir de vous revoir en 1992.



Du 25 au 27 janvier, c'était la pêche sur la glace, à Vaudreuil, organisée par le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds).



Pour la première fois dans l'histoire du carnaval du CLSM, la soirée du jeu-questionnaire avait lieu par le truchement de la télévision, grâce à la nouvelle technologie interactive "Vidéoway". Tenue vendredi soir le 8 février, elle fut animée par Jacques Guérard (extrême gauche), Raymond Guérard (extrême droite), et Raymond Richer (en bas, au centre), lesquels entourent l'équipe gagnante composée de Richard Boyer, Francis Lambert, Claire Bélanger et Sylvain Lavoie.



Le 2 février, c'était aussi la journée du 8^e tournoi annuel de grosses quilles. Organisé par Gilles Gravel et Suzanne Trudel (à droite), ce tournoi permit de récompenser Gilles Gravel et Gaétan Jean, gagnants masculins, et Andrée Boucher, gagnante féminine (sur la photo). À droite: Raymond Richer, organisateur du carnaval.



Le tournoi de soccer de table avait lieu samedi le 2 février 1991. De gauche à droite: Rémi Maltais, organisateur, Stéphane Glazer et Alain El Maleh, gagnants, Benoit Landreville, organisateur.



Voici les gagnants et les organisateurs de la "soirée O.K.O.", dimanche le 3 février 1991. Organisateurs (à l'arrière-plan, de g. à d.): Ginette Lamoureux, Jacques Guérard et Suzanne Trudel. Gagnants (de g. à d.): Léontine Sauvé, Thérèse Lafortune, Madeleine Valiquette, Fernand Gagnon, Denise Quévillon et Suzanne Hubert.



Quelques jolis minois de la soirée de la St-Valentin. De g. à d.: Mme Jeanne Sauvé, Mme Madeleine Nicodémo, (1^{er} prix), Mme Marie-Claude Bédard et Mme Claire Lauzier.



Dimanche le 10 février, c'était la visite annuelle du Bonhomme Carnaval aux bénéficiaires sourds du Manoir Cartierville. Les organisateurs en ont profité pour décerner un certificat d'honneur à Mme Rose Annette Champ en reconnaissance de ses 50 années de fidélité comme membre du CLSM.



Lors de la soirée de la St-Valentin, le 16 février 1991, il y avait un concours de danse de lambada. Les gagnants furent Jay Patel et Julie Surprenant (au centre), qui posent ici entourés des organisateurs Rémi Maltais, Benoit Landreville et Nathalie Gagnon.



Une quarantaine d'enfants sont venus participer à la journée qui leur était consacrée, dimanche le 17 février 1991. Debout, à l'arrière plan (extrême gauche): Madeleine Nicodémo, organisatrice, et, à l'extrême droite (arrière-plan): Claire Lauzier, organisatrice.



Lors du banquet de clôture du carnaval, le 23 février, tous les organisateurs et les bénévoles se sont regroupés pour cette photo-souvenir, en compagnie de la Reine du Carnaval 1991 du CLSM, Annie Flibotte.

Une langue qui sort de la clandestinité

Collaboration spéciale: **Mario BÉLANGER**,
journal de l'Université du Québec à Rimouski

Depuis plusieurs mois, au Québec, une petite équipe formée de personnes sourdes se donne rendez-vous une fin de semaine par mois. Les conditions de travail sont très modestes, mais la démarche est professionnelle, et l'enthousiasme, débordant.

Bénévolement, cette équipe travaille sur un défi de taille: créer un véritable dictionnaire qui contiendrait l'ensemble des signes utilisés par les sourds du Québec. Un guide qui pourrait devenir un précieux outil d'apprentissage et de consultation pour les personnes sourdes et pour les gens qui les côtoient.

Hélène Hébert, Julie-Élaine Roy et Jacques Fortin font partie de cette équipe. Eux-mêmes sourds, ils connaissent très bien les gestes utilisés par les membres de la communauté sourde du Québec, pour communiquer entre eux. Dans leur projet, ils utilisent quelques livres de référence, mais leur outil de travail fondamental est un dictionnaire vidéo mis au point par l'Association des sourds des États-Unis.

En visionnant les images et la signification des gestes présentés dans ce dictionnaire, le comité de travail peut établir les mots qui sont identiques dans la "Langue des signes du Québec" (L.S.Q.) et en "American Sign Language" (A.S.L.), indiquer les sens différents, les nuances, les mots particuliers au langage québécois, etc. Ils ont commencé, en 1988, avec les noms en "A" et se dirigent patiemment vers la lettre "Z". De 4000 à 5000 signes sont déjà enregistrés sur ruban magnétique. Ils passeront ensuite aux verbes et aux adjectifs. Un travail de pionniers!

Hélène Hébert explique: "Notre objectif est d'établir le vocabulaire commun et représentatif des sourds du Québec, avec le respect de ses particularités, de ses subtilités. Seulement 34% du vocabulaire est identique entre les sourds des milieux anglophones et ceux du milieu francophone. Et même entre sourds francophones, il y a des différences, selon les régions. Notre projet vise à voir si tout le monde a la même définition d'un mot, et sinon, à indiquer les variables".

Elle poursuit: "La reconnaissance de la langue des signes, propre à chaque communauté sourde, est un mouvement mondial. Nous voulons y participer, avec fierté. La signification de chaque signe doit être décidée par nous, et non par des entendants. C'est une langue qui sort de la clandestinité. Nous voulons lui donner sa pleine valeur".

On estime qu'au moins un enfant sur 1000 naît avec de graves troubles de l'audition. Il y aurait donc au Québec environ 7000 sourds. Auxquels il faut ajouter un nombre important de personnes qui subissent la surdité pour diverses raisons: les maladies et accidents, les discothèques trop bruyantes, l'usage abusif du baladeur, la détérioration des organes auditifs avec l'âge, etc. Et enfin, toutes ces personnes sourdes ont des parents, des amis, des éducateurs, pour qui il est utile d'apprendre des rudiments de communication par gestes.

Sombre histoire

Les sourds du monde entier savent que 1880 est un moment sombre de leur histoire. Cette année-là, lors d'un congrès tenu à Milan (Italie), des instituteurs pour enfants sourds de l'Europe entière ont interdit l'usage de la langue des signes à l'école. Pour que les sourds s'insèrent plus facilement dans la société, affirmaient les participants à ce congrès, il fallait qu'ils parlent et qu'ils pensent uniquement dans la langue normalement parlée par la majorité. Les années qui suivirent ont été répressives. On n'acceptait pas que les enfants sourds se servent de leur propre langage gestuel. Défense d'utiliser les mains pour s'exprimer! Les professeurs sourds furent renvoyés des institutions. Les sourds devaient apprendre une langue qui leur était artificielle, et qui exige une concentration élevée: l'oralisme, la lecture sur les lèvres. C'est comme si on demandait à un aveugle de dessiner un arbre ou comme si on lançait un poisson dans le jus d'orange.

Aujourd'hui encore, à l'école, les sourds sont soumis à cette langue qui leur est artificielle: la langue parlée, la langue des entendants. Les résultats sont malheureux: la majorité des sourds sont illettrés et fréquentent peu longtemps l'école. Ils sont sous-cultivés, sous-informés.

"C'est une situation qui révolte les sourds lorsqu'ils deviennent adultes", constate Pierre Paradis, professeur en adaptation scolaire à



De gauche à droite: **Pierre Paradis**, professeur à l'UQAR; **Julie-Élaine Roy**, de Montréal; **Hélène Hébert**, de Montréal, ex-présidente, de la **Société culturelle québécoise des sourds**; **Jacques Fortin**, de St-Georges-de-Beauce et **Florent Vignola**, spécialiste en audiovisuel à l'UQAR.

l'UQAR. "Apprendre à lire sur les lèvres, et à parler comme les entendants, prend tout leur temps et les empêche de s'ouvrir davantage à divers domaines de connaissances. C'est un frein à leur intelligence. Même les parents des enfants sourds ne s'objectent pas à l'introduction de leurs enfants dans des classes dites "normales". D'une part, il acceptent difficilement le handicap de leur enfant. D'autre part, ils pensent que ceux-ci pourront ainsi s'intégrer plus facilement plus tard à la majorité entendant. Ce qui n'est pas le cas."

Comme le dit le spécialiste Oliver Sacks, "les milliers d'heures consacrées à l'apprentissage de la parole sont prises sur le temps précieux de la transmission du savoir". La langue des signes, croit-il, est aussi apte qu'une autre à fournir les matériaux nécessaires au développement de l'intelligence.

Pour le jeune sourd, faire des signes ou des gestes est quelque chose de naturel, de spontané. Il peut apprendre très rapidement. Par contre, apprendre une langue comme le français ou l'anglais prend des années et exige de grands efforts. L'apprentissage précoce de la langue des signes est, selon certains, ce qui prépare le mieux les jeunes à apprendre par la suite une seconde langue, comme le français ou l'anglais.

Une langue riche et nuancée

Les spécialistes observateurs disent en effet que les sourds ont mis au point, entre eux, une langue riche, complexe et nuancée, totalement visuelle. L'expression du visage, la vitesse du geste indiquent une variété des nuances. Selon Julie-Élaine Roy, "c'est une langue dans laquelle il faut décoder plusieurs informations en même temps. L'organe de la vue arrive facilement à saisir plusieurs données dans un même instant". C'est une langue qui permet des conversations élaborées, dans lesquelles le sentiment et l'imagination ont une noble place. En groupe, les personnes sourdes témoignent d'une intelligence visuelle qui dépasse la compréhension de la majorité des gens.

Fais-moi un signe, le bon signe!

La langue des signes utilisés par les Sourds au Québec est très différente de celle dont on se sert aux États-Unis et au Canada anglais. En fait, seulement 34% des signes seraient vraiment identiques. Et il faut faire attention à certains termes: l'expression gestuelle "Joyeux Noël" en anglais signifie en français "Joyeux Canada". Le terme "lesbienne", en anglais, devient le mot "anglais" en français. Invitez un sourd de Vancouver "à l'église", et un sourd de Chicoutimi comprendra "au club". "Connaître", en anglais, devient "relations amoureuses" en français. Le signe "brave" équivaut à "consommer de l'énergie". Le terme "business" en Ontario sera compris au Québec comme étant "je m'en occupe". Comme vous voyez, certaines situations peuvent prêter à confusion...

Projets à l'UQAR

Au Canada anglais, il existe déjà un dictionnaire de la langue des signes sur vidéodisques, dans lequel sont répertoriés 4400 signes. MM. Pierre Paradis et Florent Vignola, de l'UQAR, mettent au point présentement un système de gestion des signes pour ordinateur Macintosh, à partir des deux vidéodisques anglophones existants. Ce travail ouvrira des portes à l'expérimentation du vidéodisque pour des fins d'apprentissage individualisé, pour des programmes d'évaluation pédagogique, etc. Dès que le dictionnaire des signes français sera complété, il sera possible d'ajuster les programmes pour le monde francophone.

Florent Vignola travaille également à développer une "interface de répartition" qui permettrait d'avoir rapidement accès à des informations réparties sur plusieurs lecteurs vidéodisques, et d'éviter ainsi la manipulation de différents disques. Par son ampleur, un dictionnaire de signes nécessite plus d'un lecteur. Grâce à l'interface, le dictionnaire multi-disques, situé en un endroit central, pourrait être accessible par système réseau, sur des ordinateurs et des moniteurs installés en classe ou à la maison.

Pour leurs recherches, MM. Paradis et Vignola ont obtenu des subventions de la Fondation de l'UQAR et de la Fondation Apple du Canada pour l'éducation.

Aujourd'hui, avec l'ordinateur qui est devenu un appareil courant, les personnes sourdes ont décuplé leurs capacités de travail et de création. L'ordinateur accorde une grande importance au visuel, qui constitue une faculté forte des personnes sourdes. L'avenir immédiat fait de belles percées: programmes d'apprentissage des signes, nouvelles facilités de communication, possibilités de travailler pour lesquelles la surdité n'est plus un handicap majeur, traduction simultanée d'une conversation téléphonique sur écran, etc.

Aux États-Unis, il existe même une université entièrement dédiée aux personnes sourdes, l'Université Gallaudet, à Washington, qui accueille plus de 2000 étudiantes et étudiants. Les enseignements sont dispensés en "communication totale", c'est-à-dire avec l'usage simultané de la parole et de la langue des signes. Tous les professeurs utilisent la langue des sourds, sans interprète. Même le président de l'Université, M.L. King Jordan, est sourd. Cette université réussit à former à chaque année des linguistes, des avocats, des psychologues et des scientifiques.

Reconnaissance demandée

Les trois membres du Comité provincial du dictionnaire gestuel disent souhaiter que le gouvernement du Québec reconnaisse leur langue, tout comme le gouvernement de l'Ontario l'a fait dernièrement pour les sourds ontariens. Une aide gouvernementale, pour supporter le projet de dictionnaire gestuel et pour encourager cette oeuvre de linguistes, serait également bienvenue. "Au rythme actuel, sans financement, nous en avons pour au moins dix ans avant de terminer notre document", avoue Mme Roy.



leclair auto

Vente • Achat • Location

**Toutes les marques de
véhicules
neufs et usagés
disponibles**

Gilbert Thibert
Votre courtier
en automobile

Tél.: 376-2630 (SRB)

Fax: 376-2615

3816 est, rue Jarry, Montréal, Québec H1Z 2G8

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS



Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS

Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

Appels de Montréal et des environs : 381-3847
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER À LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.



Hydro-Québec



Un signe des interprètes

Sylvie TREMBLAY
Coordonnatrice sortante,
Plaintes et griefs, AQIFLV



Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AQIFLV

Du 19 au 21 octobre 1990

De la part de tous les membres du conseil d'administration de l'AQIFLV, je profite d'abord de cette occasion pour vous offrir nos meilleurs voeux de santé, succès et prospérité à tous les abonnés et lecteurs de Voir Dire.

Et maintenant, je voudrais vous parler de notre assemblée générale annuelle, qui s'est tenue du 19 au 22 octobre derniers, car ce fut une fin de semaine très fructueuse sur le plan humain et professionnel.

D'abord, le vendredi soir, nous avons commencé par recevoir M. Gilles Read et Mme Valérie Bertin. Tous deux nous ont présenté le service d'interprétation offert par l'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal, dont ils s'occupent, et nous ont entretenus sur les objectifs et services de leur association. Ils ont su capter notre attention et susciter notre intérêt, de telle sorte qu'à l'issue de leur exposé, ils ont dû répondre à plusieurs questions provenant de l'auditoire, à l'issue de quoi nous les avons chaleureusement félicité pour leur beau et bon travail et leur avons souhaité le renouvellement de leur subvention.

Cette rencontre fut suivie d'un cocktail fort propice aux retrouvailles et aux discussions libres. Tenu à la salle des Boies de l'UQAM, nous avons eu le plaisir d'y accueillir davantage de personnes que l'an dernier. Quelle belle façon de commencer une fin de semaine consacrée aux interprètes!

Les activités prévues pour les journées du samedi et du dimanche se sont déroulées dans d'autres locaux de l'UQAM. Nous avons accès à trois salles de cours et à un auditorium.

Le samedi matin, la journée s'ouvrait par les inscriptions, dont le grand nombre nous a fort agréablement surpris. Nous avons accueilli beaucoup plus de personnes que prévu.

En avant-midi, nous avions le choix entre deux ateliers. Pas besoin de vous dire qu'il n'était pas facile de choisir, car ces ateliers étaient très intéressants. L'un d'eux s'intitulait: "L'impôt et le travail à la pige", et était animé par M. Jacques Tétreault, comptable agréé. Quand on connaît les problèmes des interprètes avec le système fiscal, on comprend aisément que cet atelier était tout-à-fait pertinent.

L'autre atelier de l'avant-midi était animé par Sylvie Lemay, interprète. Elle nous entretenait sur "La gestion du stress". Ce fut un atelier fort apprécié de ses participants, dont certains ont pu se reconnaître dans les divers exemples de gestion du stress données par la conférencière. Nous y avons appris diverses manières de contrôler le stress lié à notre travail, ainsi que l'importance d'exercer ce contrôle pour notre santé et pour la qualité de notre travail.

Après le dîner, c'était l'ouverture de l'assemblée générale annuelle, qui devait se tenir durant tout l'après-midi ainsi que le dimanche avant-midi. Nous y avons accueilli Madame Debra Russell, présidente de l'AVLIC (Association des Interprètes de Langage Visuel du Canada), qui est venue nous parler du service canadien d'évaluation des interprètes.



Voici une bonne partie des membres actifs et de soutien de l'AQIFLV qui étaient présents lors de l'élection du nouveau conseil d'administration.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Photo prise lors des travaux de l'assemblée générale annuelle. De g. à d.: Paule Bourassa, Aline Desroches, Odette Raymond, M. Piquette, président de l'assemblée, Anne Lessard.



Nous reconnaissons ici les membres du conseil d'administration sortant. De g. à d.: Anne Lessard, secrétaire à la correspondance, Paule Bourassa, secrétaire aux réunions, Aline Desroches, vice-présidente, Roméo Pilon, trésorier, Odette Raymond, présidente, Pierre Séguin, coordonnateur, évaluation/agrément, Sylvie Tremblay, responsable du comité de l'éthique et des griefs.

(suite et fin)

Le dimanche avant-midi, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration pour un mandat de deux ans. Les heureux élus sont:

Présidente:	Odette Raymond
Vice-présidente:	Aline Desroches
Trésorière:	Johanne Duval
Secrétaire aux réunions:	Marie-Anne Séguin
Secrétaire à la correspondance:	Liane Larose
Coordonnatrice, plaintes et griefs:	Liz Scully
Coordonnatrice, médias:	Danielle-Claude Bélanger

Par la suite, nous nous sommes tous regroupés pour un dîner communautaire très agréable au restaurant "Le Calif". Ce dîner fut source d'échanges et de plaisir et nous a bien préparé à entamer le dernier après-midi de ce congrès.

En après-midi, nous avions encore un choix difficile à faire entre deux ateliers. En effet, nous pouvions assister à l'atelier de M. Gérard Courchesne, qui nous montrait à sa manière ce qu'était la "culture Sourde" et ses différences par rapport aux autres langues et cultures, dans le but de bien identifier la LSQ comme une langue en soi, ainsi qu'à un atelier animé par Mme Hanny Feurer, professeure à l'UQAM, portant sur "La communication non-verbale". Mme Feurer nous fit prendre conscience de toute la communication qui peut s'établir entre deux personnes sans qu'elles aient à ouvrir la bouche ni à utiliser aucun langage gestuel. Nous pouvions comprendre ce langage non-verbal simplement en observant l'attitude physique d'une personne, ses mouvements, son expression faciale...



Un "ours savant" visite l'A.S.L. Inc.

Par **Monique FUOCO**
Organisatrice

Le 24 novembre dernier, un événement tout-à-fait inusité dans le monde des sourds était organisé par l'Association des Sourds de Lanaudière, Inc. En effet, l'assemblée générale annuelle de l'association, tenue en après-midi, devait se clôturer, en soirée, par un spectacle présenté par un ours savant (non, cet ours n'est pas sourd...).

Le spectacle devait débuter à 20h30, mais il dut être retardé de plusieurs minutes car nous étions au beau milieu de l'automne, et c'était déjà le temps, pour les ours, de songer à leur hibernation annuelle, pendant laquelle ils dorment "à pattes fermées" de décembre à mars. Notre ours savant était donc fatigué et n'avait guère le goût de descendre du camion pour venir nous présenter son spectacle.

Entre temps, M. Hercule Héon, son éleveur et entraîneur, nous fit participer à un jeu de société fort original consistant à soulever des poids avec les doigts. Après ce jeu très divertissant, M. Héon est allé chercher son ours qui, cette fois, s'est plié de bonne



Ici, l'ours savant attend de recevoir un ordre pour exécuter une partie de son numéro.

En résumé, cette fin de semaine du congrès fut très spéciale, enrichissante à bien des points de vue. Nous félicitons notre nouveau conseil d'administration et lui souhaitons tous les plaisirs d'un bon mandat de deux ans. Nous remercions également tous les participants qui ont, de près ou de loin, contribué au bon succès de notre congrès annuel et de notre assemblée générale.



Voici le nouveau conseil d'administration de l'AQIFLV. De g. à d.: Johanne Duval, trésorière, Pierre Séguin, coordonnateur, évaluation/agrément, Danielle-Claude Bélanger, coordonnatrice, médias, publicité, éducation, Odette Raymond, présidente, Liz Scully, responsable du comité de l'éthique et des griefs, Liane Larose, secrétaire à la correspondance, Mariane Séguin, secrétaire aux réunions, Aline Desroches, vice-présidente.

grâce à notre désir et est venu nous saluer. Toutes les personnes présentes étaient tout simplement émerveillées de le voir.

Notre ours savant présenta alors son spectacle, aidé de M. Héon et de son fils. Après le spectacle, l'assistance fut heureuse de pouvoir toucher cet illustre plantigrade (l'ours) et de se faire photographier avec lui. Il faut dire que l'ours était édenté (sans dents) et dégriffé, ce qui veut dire qu'il n'était pas dangereux.

Suite au succès de cet événement, un autre spectacle semblable sera organisé par l'ASL, le 30 mars 1991. Cette seconde démonstration aura lieu pour le bénéfice des enfants, et deux ours seront au programme, un gros et un petit. Cette fête sera également agrémentée d'un souper au spaghetti. Espérons qu'elle connaîtra un franc succès.



L'ours savant de M. Héon salue l'assistance, en compagnie de M. Héon fils, de M. Héon père et de Mme Monique Fuoco, organisatrice de la soirée.



Voici le nouveau conseil d'administration de l'ASL Inc. pour l'année 1991, en compagnie de Jean-Guy Beaulieu, directeur général du CODA (à gauche)..

Dimension de la jeunesse

Et si vous cherchez un emploi...



Michel LELIÈVRE
Chroniqueur jeunesse

Par le moyen d'un sondage, diverses informations sur le vécu des personnes sourdes face au monde du travail ont été recueillies récemment auprès de vingt (20) personnes sourdes âgées de 19 à 35 ans. 75 % d'entre elles ont complété leurs études secondaires et 80 % ont déjà occupé divers emplois dans le passé. Cependant, 20 % n'ont pas obtenu un emploi correspondant à leur formation

ou à leur expérience. En dernier lieu, il est utile de préciser que toutes les personnes sourdes interrogées étaient visiblement en bonne santé mentale.

La plupart des personnes sourdes qui se mettent à la recherche d'un emploi doivent y consacrer plusieurs semaines avant de se trouver un travail correspondant à leur formation. Le marché du travail devient de plus en plus compétitif, surtout en cette période de récession économique. Le nombre croissant de chômeurs au Québec augmente encore la difficulté des personnes sourdes, qui doivent faire face à beaucoup plus de concurrence de la part des personnes entendant dans la recherche d'un emploi. Certaines personnes sourdes ont même opté, en dernier recours, de devenir colporteurs, c'est-à-dire "vendeurs" de cartes montrant l'épellation digitale, donc "mendiants", faute de pouvoir se trouver un emploi convenable. Cela est triste et absurde, et très néfaste à la culture Sourde, mais il faut comprendre qu'ils ont fait ce choix pour survivre.

Pour vous aider, je vais vous indiquer ici quelques techniques judicieuses qui pourront vous aider dans votre recherche d'un emploi.

D'abord, si vous êtes indécis face à votre avenir, je vous suggère de bien consulter les différents intervenants du milieu du travail et de visiter les différents kiosques portant sur le thème de l'emploi, au Salon International de la Jeunesse, qui se tient en mars de chaque année, au Salon des Métiers d'Art, ainsi qu'à diverses autres expositions à caractère professionnel, pour bien identifier vos aptitudes et vos goûts en matière de travail.

Si vous êtes présentement un spécialiste en chômage, et si vous éprouvez de la difficulté à vous dénicher un emploi en raison des changements technologiques, vous feriez bien de suivre des cours de perfectionnement ou de spécialisation afin de mettre vos connaissances à jour dans le domaine qui vous intéresse.

Si vous connaissez en profondeur un genre de travail en particulier mais que vous éprouvez quand même de la difficulté à obtenir un emploi

dans ce domaine, il serait bon que vous consultiez les conseillers en emploi d'une des agences de main-d'œuvre offrant ses services aux personnes sourdes et dont je vais mentionner les adresses à la fin de cet article. Vous devez aussi continuer à consulter les annonces classées et, si possible, faites publier la description de votre formation et/ou de votre expérience de travail dans la revue **Profil International**. Sur-tout, n'hésitez pas à vous présenter sur différents lieux de travail et à demander de remplir des formulaires de demande d'emploi.

En outre, vous pouvez continuer de consulter des intermédiaires, c'est-à-dire des intervenants, des personnes de votre parenté ou de votre connaissance, des amis, etc. Plusieurs personnes ont obtenu des emplois grâce à de tels intermédiaires, telle Marie-Claude Racicot, qui a écrit un article dans le dernier numéro de Voir Dire sur son expérience d'emploi d'été à la bibliothèque municipale de Longueuil, emploi obtenu grâce à l'aide de son père.

En ce qui concerne l'entrevue d'embauche, il vous faut y faire la preuve de votre formation et de vos qualifications. De plus, il est essentiel de vous montrer à l'aise, détendu et confiant en vous-même, car cela ajoute beaucoup à votre crédibilité. Si vous appréhendez avoir de la difficulté à communiquer avec l'intervieweur, il vous est fortement conseillé de recourir aux services d'un interprète pour cette entrevue. L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal (AAPA) offre ce service à ses membres, à condition que cette entrevue d'emploi soit pour vous seulement (pas pour un groupe de personnes). Pour devenir membre de l'AAPA, il faut habiter à Montréal, à Laval ou sur la Rive-Sud. D'autre part, si vous avez recours aux services d'une des agences de main-d'œuvre offrant ses services aux personnes sourdes, il sera fort probable que le conseiller en emploi vous offrira ses services pour interpréter pour vous lors de l'entrevue.

Voici maintenant l'adresse des agences de main-d'œuvre au service des personnes sourdes de la région de Montréal:

AIM/CROIT (bilingue)

1760, rue Poirier, Ville St-Laurent

ATS: (514) 744-2613 / VOIX: (514) 744-2944

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

1505, rue de Gaspé, 5^e étage, Montréal

ATS: (514) 273-1375 / VOIX: (514) 495-2696

L'ÉTAPE

822, rue Sherbrooke Est, suite 333, Montréal

ATS: (514) 526-6126 / VOIX: (514) 526-0887

OPTION TRAVAIL INC.

800, av. Chomedey, Chomedey (Laval)

ATS: (514) 687-6960 / VOIX: (514) 687-6810

Enfin, je profite de cette occasion pour vous souhaiter du travail et beaucoup de prospérité dans tous les domaines en 1991.



Voici l'équipe de L'Étape. De g. à d.: Louise Faucher, Lina Bissonnette, Daniel Ouellette, directeur général, une employée, et Michel Lelièvre, personne sourde. L'Étape effectue présentement une belle campagne promotionnelle favorisant l'intégration en emploi des personnes handicapées.



Rencontre de Michel Lelièvre avec Gilles Read, directeur général de l'AAPA. Ce dernier souligne à son visiteur que des services d'interprètes sont offerts par l'AAPA aux personnes sourdes cherchant un emploi par leur propres moyens, mais que ces services ne sont pas permanents et dépendent des fonds disponibles provenant de Centraide et des gouvernements provincial et fédéral.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Et voici comment ces dames s'étaient costumées en cowgirls!

Première soirée "Western" du CLSM: un succès sur toute la ligne

Par **Jacques PRESSEAU**
Collaboration spéciale

Photographe: **Claire LAUZIER**

Le 3 novembre 1990 avait lieu le 7^e tournoi annuel de hockey cosom du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, Inc. qui fut suivi d'une soirée sociale au local du Centre, afin de procéder à la remise du trophée à l'équipe championne. Cette année, la soirée prenait l'allure d'une soirée "Western", l'assistance étant priée de se vêtir de vêtements de style western pour la circonstance.

Le classement des équipes à l'issue du tournoi de hockey cosom fut le suivant: champion: le Canadien, 2^e position: M.A.D., 3^e position, Hitler II. L'équipe Canadien reçut le trophée du CLSM comme équipe championne du tournoi, tandis que l'équipe M.A.D. et l'équipe Hitler II se voyaient attribuer respectivement des prix comme finaliste et de consolation.

Au cours de la soirée western, des prix de présences furent tirés au sort, et il y eut aussi des prix pour les plus beaux costumes. Voici la liste des gagnants du concours de costumes: Jean Lacoste, gagnant de 25,00 \$ (catégorie masculine); et Joyce Tremblay, gagnante de 25,00 \$ dans la catégorie féminine. Bravo à ces deux gagnants.



Au centre, nous reconnaissons Jean Lacoste et Joyce Tremblay, gagnants d'un prix de 25,00 \$ chacun pour le plus beau costume western de la soirée.



Voici un aperçu de la manière dont les hommes s'étaient costumés en cowboys pour la circonstance.

Les organisateurs de la soirée furent Michel Grenier et José Carlos, assistés de Ginette Presseau, Annie Flabotte et Lyne Beauchamp, serveuses, de M. Lebel, barman, de Claire Bélanger à l'admission, de Claire Lauzier à la photographie et de moi-même, Jacques Presseau, à la rédaction. Félicitations à tous les organisateurs et collaborateurs.

Pour leur part, les commanditaires de l'événement furent: Imprimeur Enr., École de coiffure Unisex, Salon Roger Bélanger, Carrosserie R.D. Enr., A.S. Télécom Inc. et Auto Sourdec Enr. Merci beaucoup à tous ces généreux commanditaires.

Merci également à toutes les personnes présentes, et c'est un au revoir à l'an prochain!



Voici l'équipe Canadien, championne du 7^e tournoi de hockey cosom du CLSM.



André Maltais, à droite, gagnant d'un réveil-matin (prix de présence), en compagnie de Louise Martin, représentante de A.S. Télécom Inc., commanditaire.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1990/91

Président: Jean Davia
Vice-président: Jean-Marc Gravelle
Secrétaire: Guy Fredette
Ass.-secrétaire: Carmen Grisé-Jalbert
Trésorier: Mario Gravelle

Ass.-trésorier:
Directeur des membres: José Carlos
Directeur des sports: Elias Roël
Directeur des loisirs: Giovanna Piazza



Association des Personnes Sourdes de l'Estrie, Inc.:

Une chauve-souris pour la St-Valentin!

Par Yvon MANTHA

Photographe: Yvon MANTHA

Le 9 février dernier fut une journée assez exceptionnelle pour l'Association des personnes sourdes de l'Estrie. En effet cette association organisait alors la deuxième édition de sa soirée annuelle de la St-Valentin, au sous-sol de l'église St-Patrice, à Magog. Grâce à la coopération appréciée de Dame Nature, de nombreuses personnes sourdes de tous les coins de la province étaient des nôtres à cette occasion, tant et si bien que nous avons accueilli deux fois plus de participants que l'an dernier, soit 61 adultes et 12 enfants pour un total de 73 personnes.

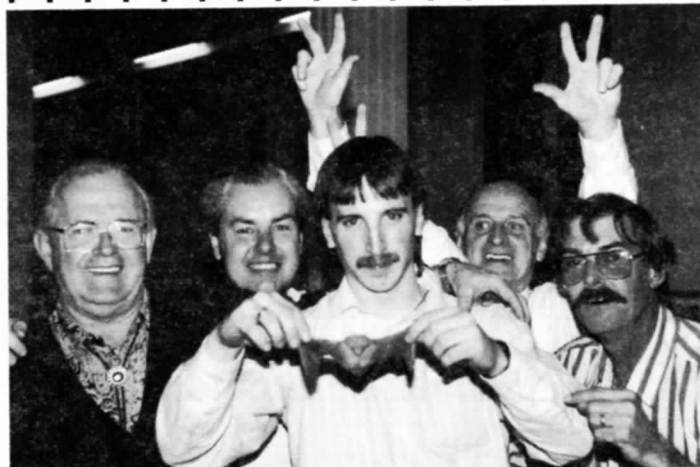
Le tout débuta à 16:30 par la célébration d'une messe présidée par le Père Maurice Hart, csv, suivie d'un délicieux buffet froid gracieuseté de la firme Dominion Textile. La soirée fut ponctuée de jeux de société, tant pour les adultes que pour les enfants, et par une chasse assez inusitée à la chauve-souris.

En effet, une chauve-souris bien vivante et «tannante» à souhait s'est introduite parmi nous à un certain moment, venant on ne sait d'où. Elle survolait inlassablement la salle, faisant même du rase-mottes au-dessus de nos têtes. Quelques personnes lui ont finalement fait la chasse avec un balai et même avec une chaise. Après une bonne demi-heure d'efforts, le fils de M. Arthur O'Melusuk réussit à abattre le malheureux chiroptère à coup de balai.

Après toutes ces émotions, qui n'ont en rien refroidi les sentiments amoureux propres à la circonstance, la soirée s'est finalement clôturée par le tirage de nombreux prix de présence, dons de divers commerces de la région. Le formidable effort de Aline Paillé et de son comité d'organisation est à souligner pour l'éclatant succès de la soirée. Il ne reste qu'à espérer que cette soirée se répètera de nouveau l'an prochain.



M. Jocelyn Lambert, ex-président de l'Association des Sourds de Victoriaville, est venu prêter son concours à la fête, en organisant un jeu d'échelles et serpents.



Le garçon de M. Arthur O'Melusuk exhibe fièrement la dépouille de la chauve-souris qu'il vient de capturer, entouré de quelques autres fameux chasseurs.



La table du buffet était fort bien garnie, et les convives ne se privaient pas d'y goûter.



Les quatre organisateurs de la soirée. De g. à d.: Jocelyn Grenier, Aline Paillé, Diane Turcotte et Maurice Groleau.



ASS. DES PERSONNES SOURDES DE L'ESTRIE

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 5L1

Tél.: 1-819-821-2503 (TTY ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1990-91

Marie-Claire Chicoine, *présidente*
Gisèle Desmarais, *vice-présidente et trésorière*

Carmen Lamoureux, *secrétaire*
Luc Mascolo, *Directeur de promotion*
Evelyn Tremblay, *directrice*
Marie-Claire Chicoine, *temporaire, directrice de loisir*

Naissances et baptêmes

Vincent est né le 10 octobre 1990, 1er enfant de Denis Pelletier et Lucie Benoît. Il a été baptisé le 20 janvier 1991.

Sarah est née le 21 octobre 1990, 2e enfant de Sylvie Joannisse et Stephen Caron. Elle a été baptisée le 3 février 1991.

David est né le 2 novembre 1990, 2e enfant de Marlène Duguay et André Huot. Il a été baptisé le 27 janvier 1991.

Sarah est née le 1er décembre 1990, 2e enfant de Mario Larouche et Chantal Nolin. Elle a été baptisée le 10 février 1991.

Thomas est né le 6 janvier 1991, 1er enfant de Robert Backs et Monique Aubé. Il a été baptisé le 2 mars 1991.

Félicitations aux heureux parents.

Décès

La mère de M. Michel Lussier est décédée le 28 décembre 1990, à l'âge de 72 ans.

M. Patrick O'Brien (anglophone) est décédé le 30 décembre 1990, à l'âge de 74 ans. Il laisse sa soeur sourde Kathleen.

M. Serge Pelletier est décédé à la fin de décembre 1990, à l'âge de 59 ans. Il laisse sa soeur sourde Ghislaine.

La soeur de Mme Marie-Ange Miron est décédée le 12 janvier 1991, à l'âge de 75 ans.

Au Manoir Cartierville, Mme Laurette Bélanger est décédée le 16 janvier 1991, à l'âge de 82 ans.

M. Gaétan Prévost (entendant) est décédé le 16 janvier 1991, à l'âge de 31 ans. Il laisse son épouse Doris Paquet et leur fille sourde Caroline, élève à l'école Gadbois.

Mme Yvette Brisson Boisvert est décédée le 18 janvier 1991, à l'âge de 66 ans. Elle laisse sa soeur Lucienne et ses frères Jean-Paul et Maurice.

Le père de M. Joseph Compan est décédé le 5 février 1991, à l'âge de 85 ans.

Au Manoir Cartierville, M. Roger Bourdon est décédé le 8 février 1991, à l'âge de 85 ans.

La soeur de M. Marcel Larouche est décédée à la mi-février, à l'âge de 45 ans.

La mère de Mme Diane Dumas Montbleau est décédée le 19 février 1991, à l'âge de 69 ans.

Le père de M. Yvon Fafard est décédé le 22 février 1991, à l'âge de 83 ans.

Mme Ida Deschamps Boileau est décédée le 25 février 1991, à l'âge de 80 ans. Elle a laissé ses deux soeurs sourdes, Maria et Eugénie.

Nos sincères condoléances.

Pèlerinages pour les sourds:

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine:
dimanche le 19 mai 1991. Messe à la basilique à 11:15.

Pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph:
dimanche le 2 juin 1991. Messe à la basilique à 10:00.

Bienvenue à tous.

5^e Anniversaire de la Ligue de Quilles de l'A.S.H.R.

Par **Andrée BOUCHER**

Secrétaire de la Ligue

Le 29 décembre dernier, à la salle Rayon de Soleil, à St-Jean, avait lieu la célébration du 5^e anniversaire de fondation de la Ligue de Quilles des Sourds de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu, Inc. C'était l'occasion de rendre hommage au président, M. Maurice Livernois, et à la secrétaire, Mme Andrée Boucher, tous deux en poste depuis la fondation de la Ligue.

À cette occasion, un buffet froid fut servi, suivi du tirage des prix de présence, des bons d'achats gracieuseté des commanditaires. Puis des présents furent remis au président et à la secrétaire, qui garderont un souvenir impérissable de l'affectueuse reconnaissance des membres de leur ligue. Un court spectacle humoristique fut également présenté, qui a bien fait rire l'assistance, laquelle s'est amusée jusque tard dans la soirée.



Les administrateurs de la ligue de quilles des sourds de l'ASHR posent ici devant les succulents gâteaux qui furent confectionnés expressément pour la circonstance.



Voici une vue générale de l'assistance présente lors de la célébration du 5^e anniversaire de la ligue des quilles des sourds de l'ASHR. À l'avant-plan, au centre, les gâteaux qui fournissent l'énergie dont les quilleurs ont besoin pour s'adonner à leur sport favori.

AUTO SOURDEC ENR.



Gilles Forcier
Propriétaire
(sourd)



3829, rue Bélair
Montréal, Qc H2A 2C1

SRB: 1-800-363-6600
TÉL.: 514-725-0838
FAX: 514-727-0591

MÉCANIQUES GÉNÉRALES

-MOTEUR	-MISE AU POINT	-BATTERIES
-SUSPENSION	-RADIATEUR	-CARBURATEUR
-FREIN	-NIVEAU D'HUILE	-ÉLECTRIQUE



CHASSE & PÊCHE

Avec Jacques VADEBONCOEUR



La pêche en hiver, connaissez-vous?

Dans cette nouvelle chronique de chasse et pêche, il me fera plaisir, chers lecteurs et lectrices, de vous informer de tout ce qui se rattache à ces si beaux sports que sont la chasse et la pêche sportives, et de vous mettre au courant des derniers développements dans ce domaine.

Comme l'hiver n'est pas encore terminé au moment où j'écris ces lignes, je ne puis m'empêcher de penser que beaucoup de personnes ignorent tout de la pêche hivernale (exception faite, bien sûr, de celle aux "petits poissons des Chenaux"). Beaucoup pensent même que la pêche d'hiver n'est rien en comparaison avec la pêche d'été sur les lacs du Nord. Malheureusement, ces personnes se trompent grandement et, même si la pêche d'hiver n'a pas la même popularité auprès des pêcheurs que la pêche d'été, elle n'en offre pas moins des joies et des émotions très relevées. J'ai moi-même été longtemps sans jamais pratiquer la pêche hivernale, jusqu'à ce que je participe au fameux tournoi de pêche sur glace organisé par le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds), à Vaudreuil, au début de 1990. C'est à ce moment que la "piqûre" m'est venue, et elle ne m'a jamais quitté depuis.

Parlant de pêche sur la glace, un groupe de sourds se rend fidèlement, depuis trois ans, à Ste-Anne-de-la-Pérade, pour la pêche aux petits poissons des chenaux. Le 19 janvier dernier, un groupe de 40 personnes sourdes s'y est de nouveau rendu, dont moi-même. Les quelques photos accompagnant cet article vous en fourniront un bref mais éloquent compte-rendu.

La pêche d'hiver est une activité sportive qui en vaut la peine, ne serait-ce que pour vous aider à attendre le printemps. Si vous devez passer quelques jours à ne rien faire, pensez donc à aller pêcher quelque part, que ce soit à Vaudreuil, à Rigaud, au lac St-Pierre, etc... car ça en vaut le déplacement! Bonne pêche!



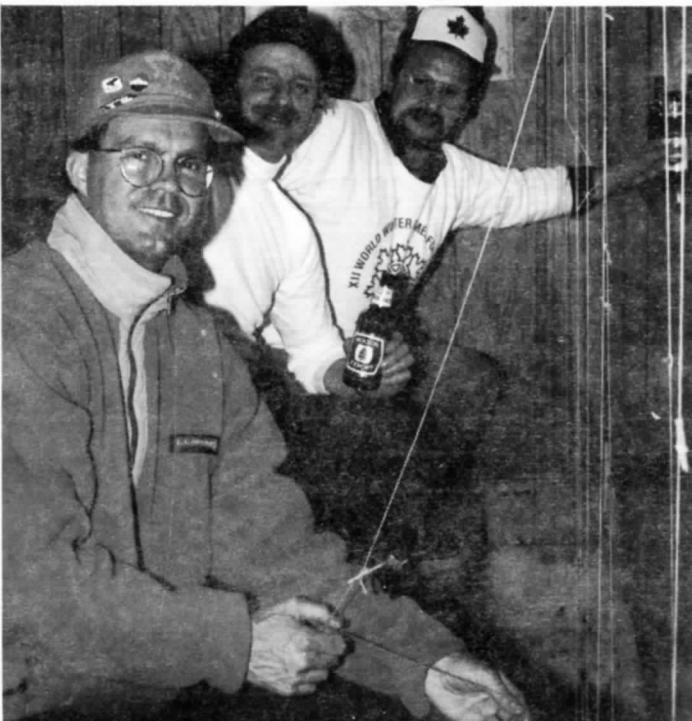
Vue d'ensemble du village sur la glace, à Ste-Anne-de-la-Pérade.



Comme on peut le constater, le voyage s'est fait en autobus, et les adultes en ont profité pour retomber en enfance!



Voici Normand Mélançon avec le Poulamon ("poisson des chenaux") qu'il vient de capturer.



La bonne humeur est présente à l'intérieur avec, de gauche à droite: Luc Charron, Yves Gravel et Donald Therrien.



Quelques pourvoiries pour votre pêche estivale



Eh! oui, nous voilà déjà au printemps, et la glace des lacs est déjà fondue. Chacun songe déjà à préparer son voyage de pêche. Au bénéfice de tous ceux qui n'ont pas encore fixé leur choix, je leur conseillerais d'essayer certaines pourvoiries dont je donne la liste ci-dessous.

Il y a d'abord le Réservoir Gouin, où les Dorés sont très fréquents et où il n'est pas rare aussi de trouver un superbe Brochet de plus de 15 lbs au bout de notre ligne. Cargair Ltée, de St-Michel-des-Saints, y organise des séjours, et vous fournit le transport aérien aller et retour.

Je vous recommande également la pourvoirie Rivière de la Galette, elle aussi située au Réservoir Gouin, qui offre des prix très intéressants. Le Parc provincial de la Vérendrye offre aussi un très bon service et est à recommander tout particulièrement à ceux qui désirent faire du camping. On peut également y être reçu en chalet, au pavillon Bark Lake. Et il y a aussi la pourvoirie des 100 lacs, un peu au nord de Mont-Laurier.

Et voici les numéros de téléphone qui vous permettront de rejoindre ces pourvoyeurs:

CARGAIR LTÉE	(514) 833-6836
POURVOIRIE RIVIÈRE DE LA GALETTE	(514) 687-8029
PARC PROVINCIAL DE LA VÉRENDRYE	(819) 435-2541
PAVILLON BARK LAKE	(819) 435-2282 (été)
	(819) 449-4541 (hiver)
POURVOIRIE DES 100 LACS	(514) 444-4441

D'autre part, je profite de l'occasion pour vous communiquer les records de pêche des sourds en ce qui a trait aux Brochets:

Guy Dubé	25 lbs, 46 po.	Parc de la Vérendrye, été 1987.
Roland Léger	22 lbs,	Parc de la Vérendrye, juillet 1986.
Gaétano Abbruzzese	19 3/4 lbs, 44 1/4 po.	Réservoir Gouin, juillet 1989.
Jacques Vadeboncoeur	17 1/2 lbs, 40 po.	Réservoir Gouin, septembre 1987.
Pierre Simard	17 1/2 lbs, 39 po.	Réservoir Gouin, septembre 1987.

Et voici maintenant quelques photos immortalisant les prises ci-haut mentionnées:

COMMUNIQUÉ

Le prochain tournoi de pêche sportive du Club Sportif des Sourds de Montréal aura lieu le 17 août 1991, à la Villa Notre-Dame-de-Fatima, à Vaudreuil. De plus amples informations suivront prochainement.



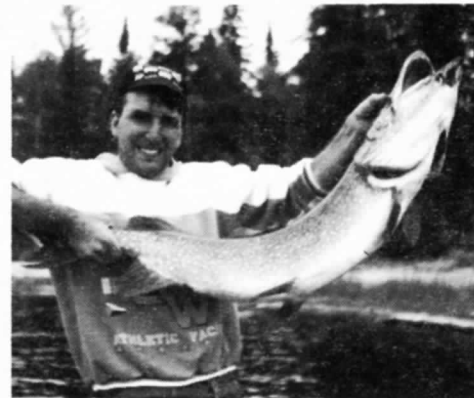
Guy Dubé pose ici en compagnie de son fameux Brochet de 25 lbs mesurant 46 po. (été 1987, Parc de la Vérendrye).

* * *



Roland Léger pose ici en compagnie de son superbe Brochet de 22 lbs (juillet 1986, Parc de la Vérendrye).

* * *



Gaétano Abbruzzese, avec ce qui était alors connu comme le "monstre de la semaine", un énorme Brochet de 19 3/4 lbs mesurant 44 1/4 po., capturé au Réservoir Gouin le 18 juillet 1989.

* * *



Jacques Vadeboncoeur et son Brochet de 17 1/2 lbs et 40 po.

P.S.: Si des personnes ont déjà pris un Brochet plus gros que ceux mentionnés ci-dessus, elles sont invitées à nous le faire savoir en nous faisant parvenir une photo de leur prise avec son poids et sa longueur, en nous indiquant aussi un témoin oculaire. Il nous fera grandement plaisir, après vérification, d'insérer votre nom dans la liste. Adressez-vous à:
Chronique "Chasse et Pêche"
 Revue **VOIR DIRE**
 8688, avenue Esplanade, s.-sol
 Montréal, Qc H2P 2S4



Pierre Simard et son Brochet de 17 1/2 et 39 po.

BESOIN PRÉCIS, ENDROIT PRÉCIS



RÉVEIL-MATIN
ET
SYSTÈME DE LUMIÈRE
ADAPTÉ

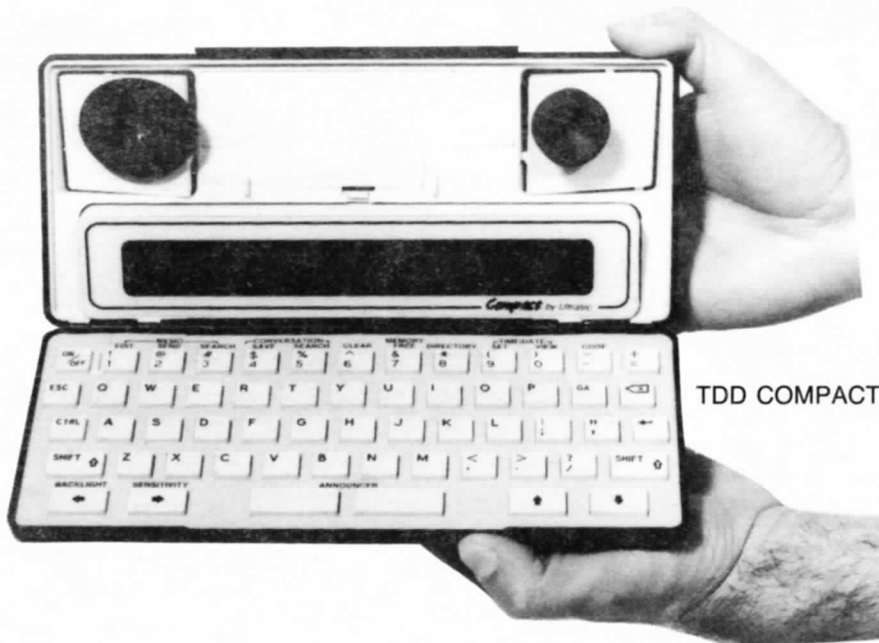


SUPERPRINT

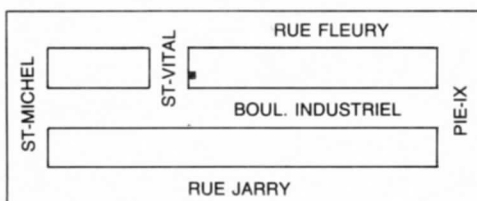


TÉLÉCAPTION 4000

- VENTE
- RÉPARATION
- INTERPRÈTE
GESTUEL



TDD COMPACT



9915 ST-VITAL, MONTRÉAL-NORD
QUÉBEC H1H 4S5

TÉL. : (514) 326-5423
ATME: (514) 326-5429
FAX : (514) 326-6576

TELECOM A-S inc.